



13eme mois assistante administrative

Par **Maria694**, le **30/12/2022** à **16:11**

bonjour,

Je travail en tant qu'assistante dans une holding, je suis sur contrat de professionalisation, l'activité principale(et unique) est la distribution (7 magasins carrefour franchisés) , sur mon contrat j'ai la meme convention que les magasin et ils beneficent du 13e mois, mais le service comptabilité me dit ne pas avoir droit car les holding ne disposent pas de convention. est ce normal?

merci